

C'est quoi, un citoyen ?

Les citoyens sont des personnes qui participent à la vie de leur ville ou de leur pays, en respectant ses règles. Être citoyen donne donc des droits et des devoirs !

1

ciTOYEN
CIVITAS

Le mot « citoyen » vient du latin *civitas*, qui signifie « la cité », « la ville ».

2

Le citoyen est quelqu'un qui habite dans un territoire, une ville ou un pays, et qui en reconnaît les lois.

3

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Pour être citoyen français, il y a deux conditions : la première, c'est d'avoir la nationalité française.

4

Une personne a la nationalité française si elle est née en France ou si l'un de ses deux parents est français.

5

Sinon, elle peut l'obtenir en se mariant avec un Français ou en remplissant un dossier de demande à la préfecture.

6

En France, tu deviens pleinement citoyen à 18 ans, l'âge de la majorité. C'est la seconde condition pour être citoyen français.

7

Tu peux alors voter pour choisir le président de la République, élire les députés, ou encore ton maire. Tu peux même être élu.

8

FRANÇAIS
+ MAJEUR

ciTOYEN

=

Être citoyen français, c'est donc être français et majeur. Ce statut donne des droits, mais aussi des devoirs dans la vie de tous les jours.

9

DROITS

Ainsi, le citoyen a des droits civiques, accordés par un pays à ceux qui vivent sous ses lois, comme le droit d'enseigner ou le droit d'être élu.

10

RESPECT DES LOIS

Le citoyen français a aussi des devoirs : il doit connaître et respecter les lois de son pays. Ce qui permet à tous les habitants de vivre ensemble.

11

← DEVOIR

Parmi ses devoirs, chaque citoyen doit, par exemple, aller voter. Car, même si, d'après la loi, le droit de vote n'est pas une obligation, on dit que c'est un devoir moral ou civique.

12

À présent que tu sais tout sur la citoyenneté, à toi d'apprendre à respecter ces règles, pour être un citoyen déjà entraîné le jour de ta majorité.